

07
17



Créer un service national 3.0

MARIE TRELLU-KANE

Marie Trelu-Kane est la présidente fondatrice d'Unis-Cité, association qui a inspiré le Service civique. Militante de longue date de la mobilisation citoyenne des jeunes, notamment dans nos quartiers, elle a enseigné l'entrepreneuriat social et fondé un incubateur social et un fonds d'amorçage philanthropique à l'ESSEC.

Instaurer un service national moderne qui se développera sur les réussites du service civique : voilà le moyen d'apprendre à vivre ensemble et à servir son pays. Le service national 3.0 aura un triple retour sur investissement : favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes à la République, leur apporter des compétences transversales utiles pour leur insertion professionnelle, et constituer un soutien humain précieux pour les acteurs de l'intérêt général.

Alors que notre pays sort d'une série d'attentats qui ont ravivé les risques de rejet et de repli communautaires, alors que certains de nos jeunes, notamment parmi les 2 millions qui ne sont ni en emploi ni en formation, se sentent abandonnés par la République, alors que certains ne se sentent plus vraiment Français, notre cohésion nationale est menacée. Il est urgent d'entendre les appels au retour d'une certaine forme de service national.

Mais attention à ne pas vouloir utiliser les recettes du passé pour répondre aux besoins du futur. Il nous faut inventer un service national moderne et efficace, capable de nous aider à refaire société dans une France au visage nouveau.

Depuis la suspension de la conscription, le service national est composé de deux obligations (le recensement et la participation à une journée dite « Défense Citoyenneté », organisée et hébergée par nos forces armées) et du service civique volontaire, créé en 2010,

qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer six à douze mois de leur vie à servir l'intérêt général tout en gagnant, outre une indemnité mensuelle, une expérience utile pour leur insertion sociale et professionnelle. Alors que d'anciens souhaiteraient qu'il devienne obligatoire, il y a aujourd'hui quatre candidats pour une place faute de moyens.

« Mon année de service m'a tellement apporté : compassion, non-jugement, le sens de l'autre, du groupe, de la communauté, agir localement avec une résonance globale, l'écoute véritable, l'intelligence émotionnelle, l'intelligence du cœur, la dévotion aussi, et la prise de conscience de ce mot, qui a tellement de sens : SERVIR. »

À l'instar de ce qu'Unis-Cité, l'association qui a inspiré le lancement du service civique, a apporté à Karima et aux milliers de jeunes accompagnés depuis vingt ans, le service national moderne permettra à nos jeunes de prendre conscience que nous avons tous la capacité et le devoir d'être des citoyens actifs. Il développera les compétences sociales et humaines des jeunes, indispensables sur le marché de l'emploi comme pour garantir notre cohésion sociale.

Le service national 3.0 se structurera autour de trois temps, étapes d'un parcours d'éducation à l'engagement, à la responsabilité individuelle et la citoyenneté active, au respect des différences, et aux enjeux de défense et sécurité.

De la primaire au collège, il sera proposé aux enfants de mener des actions citoyennes concrètes dans leur école, leur quartier, leur ville, afin d'apprendre à s'ouvrir au monde et à se rendre utiles. Des jeunes en service civique seront mobilisés dans toutes les écoles et tous les collèges du pays pour aider les équipes pédagogiques à organiser ces activités citoyennes, volet pratique de l'éducation civique. Un minimum de 100 heures de service, de bénévolat, sera d'ailleurs exigé pour l'obtention de tout diplôme de l'enseignement secondaire.

Entre 16 et 21 ans, les jeunes devront, outre leur recensement, participer à six « Journées service national » organisées par les ministères de la Défense et de l'Intérieur et des associations partenaires : formation aux premiers secours, tests d'illettrisme, tests de santé, exercices avec les forces de l'ordre et les forces militaires, journée collective d'action solidaire, formation au décryptage des réseaux sociaux...

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes seront systématiquement informés de la possibilité de faire un service civique de six à douze mois dans le cadre d'un semestre ou d'une année de césure. Ils mèneront des missions d'intérêt général en équipe de deux ou trois jeunes de milieux sociaux différents (dans un objectif de brassage social), participeront à des débats sur des questions citoyennes et seront accompagnés pour préparer leur insertion post-service. Pour éviter les erreurs d'orientation, il sera proposé à tous les jeunes en fin de lycée de prendre le temps pour un service civique : ils resteront

prioritaires pour les inscriptions dans l'enseignement supérieur au même titre que les bacheliers.

In fine, le service national 3.0 sera donc composé d'un temps obligatoire d'un mois (six jours complétés de cent heures de bénévolat au fil du cursus scolaire), et de huit mois en moyenne de service civique volontaire indemnisé, avec l'objectif d'ici cinq ans de mobiliser dans ce service civique long, tremplin d'insertion citoyenne et professionnelle, au moins 65 % d'une classe d'âge (dont tous nos jeunes sans emploi ni formation).

Les formes actuelles de service militaire (adapté ou volontaire, EPIDES) seront intégrées au service national 3.0 pour les jeunes souhaitant faire l'expérience et/ou ayant besoin d'un encadrement militaire, et les échanges européens seront promus pour que tous les jeunes puissent, par cet « Erasmus du service civique », vivre l'Europe.

La mesure proposée renforcera le sentiment d'appartenance des jeunes à notre pays, tout en leur permettant de développer des compétences transversales essentielles pour leur insertion professionnelle. Il constituera également un soutien humain pour les associations, collectivités locales et services de l'État, qui pourront s'appuyer sur les jeunes pour remplir des missions d'accueil, de médiation, de soutien aux populations – soutien scolaire, accompagnement de personnes âgées isolées, prévention santé, éducation aux éco-gestes...

Le budget annuel de la mesure sera de l'ordre de 3 milliards d'euros à terme, dont 600 M€ pour l'organisation du temps obligatoire, et 1,5 milliard d'indemnités pour les jeunes, soit cinq fois moins que pour un service militaire d'un mois en caserne.

Si l'on considère les 10 K€ que coûte à l'enseignement supérieur un jeune qui s'est trompé d'orientation, ou les 22 K€ que coûte un jeune ni en emploi ni en formation, les 8,5 K€ que l'État devra en moyenne investir par jeune dans la généralisation du service civique sont assurément un investissement rentable.

Le service national 3.0 contribuera à rendre à notre pays son optimisme. Il libérera l'énergie et l'envie d'entreprendre de sa jeunesse. Il sera le socle sur lequel nous renouvellerons notre capacité à vivre et à construire l'avenir ensemble.
